

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 029-212901011-20200622-2020_06_22_05B-DE

Commune de
Landéda
Läber wrac'h

(Finistère)

Landéda, le 15 Juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

DÉSIGNATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

RAPPORT N°05/05-2020

La Commune est représentée dans différents organismes. Ainsi au renouvellement de l'assemblée délibérante, le Conseil municipal doit désigner ses représentants.

Organisme	Titulaire	Suppléant
EPCC du Pays des Abers	- JP GAILLARD - D. KERLAN	
SDEF	- A. TREGUER - D. GODEC	- B. THEPAUT - L. LE GOFF
CNAS	- A. POULNOT	- C. CHEVALIER
VIGIPOL	-L. LE GOFF	- A. TREGUER
BRUDED	- A. TREGUER	- D. GODEC
CAUE	- A. TREGUER	- B. THEPAUT
Référent sécurité Routière	- A.TREGUER	
Référent Défense	-L. LE GOFF	
Association PIP	-L. LE GOFF	-A.POULNOT

Il faut donc désigner les membres des organismes. Cette désignation se fait par un vote à bulletin secret selon l'article L.2121-21 du CGCT. Toutefois, ce même article précise que « *le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

En conséquence, je vous propose :

- de voter à main levée pour la désignation des membres des organismes,
- de désigner les représentants à ces organismes.



Délibération du conseil municipal

N°05/05-2020

Réunion du 22 juin 2020

Nombre de membres	
en exercice	= 27
Présents	= 25
Votants	= 27

DÉSIGNATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Étaient présents : CHEVALIER Christine, KERLAN David, POULNOT-MADEC Anne, LE GOFF Laurent, DAUPHIN Nolwenn, CATTIN Jean-Luc, FAVÉ Danielle, TRÉGUER Alexandre, PRONOST Céline, POUILLAIN Isabelle, COAT Philippe, COLLOMBAT Muriel, COUSTANCE Catherine, THÉPAUT Bernard, LOUBOUTIN Marie-Laure, QUÉZÉDÉ Laurent, SORDET Camille, GAILLARD Jean-Pierre, VAUTIER Marine, LE ROUX Jean-Luc, LE COZE Frédéric, COANT Sylvaine, KERFOURN Martine, ARZUR Christophe, BIHANNIC Pascale.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Hervé LOUARN (procuration à Christine CHEVALIER)
- Daniel GODEC (procuration à Alexandre TREGUER).

Marine VAUTIER a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 à L.2121-22,

Vu le rapport de Mme le Maire,

Considérant que la Commune compte 3 622 habitants,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité *de voter à bulletin secret ou à main levée*,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 27 voix pour,

Mme le Maire, Rapporteuse et entendue,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal désigne ses représentants aux différents organismes :

Organisme	Titulaire	Suppléant
EPCC du Pays des Abers	- JP GAILLARD - D. KERLAN	

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

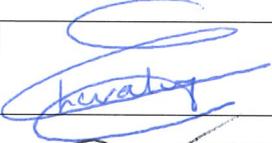
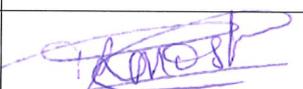
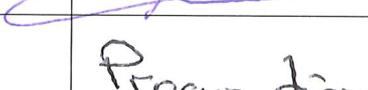
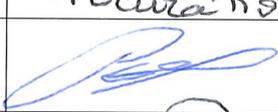
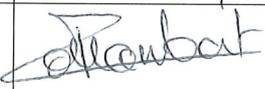
Reçu en préfecture le 01/07/2020

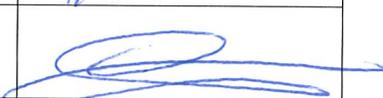
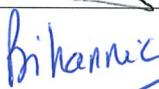
Affiché le



ID : 029-212901011-20200622-2020_06_22_05B-DE

SDEF	- A. TREGUER - D. GODEC	- B. THEPAUT - L. LE GOFF
CNAS	- A. POULNOT	- C. CHEVALIER
VIGIPOL	-L. LE GOFF	- A. TREGUER
BRUDED	- A. TREGUER	- D. GODEC
CAUE	- A. TREGUER	- B. THEPAUT
Référent sécurité Routière	- A.TREGUER	
Référent Défense	-L. LE GOFF	
Association PIP	-L. LE GOFF	-A.POULNOT

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	Procurateur
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	
LOUARN Hervé	Procurateur

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	
LE ROUX Jean-Luc	
LE COZE Frédéric	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 029-212901011-20200622-2020_06_22_05B-DE